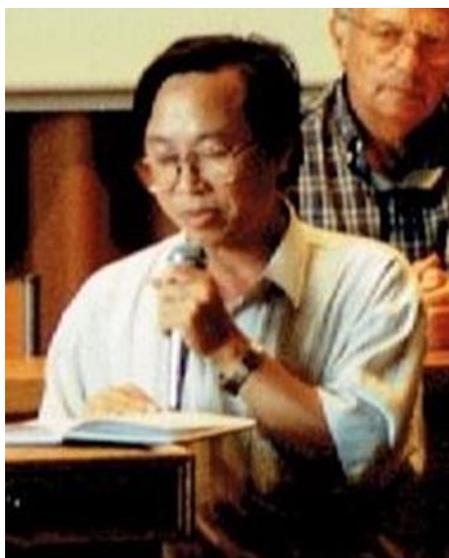




# Nos grands témoins



**Pierre**

**Dang Xuan Thanh**

**(1954-2013)**

Pierre Thanh a été ordonné au Vietnam pour Mgr Van Thuan, futur président de la commission pontificale Justice et paix, dont il était très proche. Il fut dès le début une cheville ouvrière de l'Institut séculier des PCJ et de la Famille Cor Unum au Vietnam. C'est lui qui révéla à l'Assemblée générale de Lyon, en 1996 (photo ci-jointe) le nombre impressionnant de membres qui existaient dans son pays, et qui étaient nés dans des conditions voisines de celles de la fondation de Pierre de Clorivière en France. Il eut à cœur d'assurer la traduction de tous les textes de notre Famille en vietnamien. Il avait été élu au conseil Général PCJ lors de l'Assemblée générale PCJ aux Naudières (Nantes) en 2008. Il est décédé des suites d'un problème cardiaque le 26 novembre 2013

**Voici un extrait du message adressé par Yves Gouyou, Responsable Général, à nos frères du Vietnam, à l'occasion de sa mort :**

« Pierre fut un pilier de la structuration de la Famille Cor Unum au Vietnam. Il a accompagné tant de groupes avec attention fraternelle et souci de leur formation, y compris auprès de la Société de Vie Evangélique ; il fut proche aussi de l'Institut Séculier Féminin pour lequel il accomplit bien des choses (il rejoint Marie qui nous déjà quitté en 2001...) ; il fut attentif à la fondation de l'Institut Séculier Masculin. Il se chargeait de bien des choses : conseils, formations, traductions de textes...). Et dernièrement encore, lors de cette année 2013, il a suivi bien des activités qui vous réunissaient, ainsi qu'en témoigne son article dans notre dernier Cor Unum.

Quant à notre Conseil Général PCJ qui était heureux de l'accueillir à Paris chaque fois qu'il pouvait nous rejoindre, sa voix va profondément nous manquer pour cette préparation de l'Assemblée Générale internationale de 2014, et pour les années à venir. Nous aimions sa profondeur de vue sur notre engagement et notre ministère sacerdotal, son amabilité, son calme dans nos débats. Jamais il n'a ménagé sa peine. C'est un homme dont il nous faut garder la mémoire vive dans la vie de notre famille spirituelle.

Dans la foi et l'espérance, nous avons confiance que Pierre va toujours continuer à nous aider d'une autre manière. Dans l'action de grâces pour tout ce qu'il a donné nous le confions au Seigneur pour qu'il le comble de sa joie et de sa paix. Et nous sommes sûrs qu'il nous aidera à vivre au quotidien ce vœu de notre fondateur, Pierre de Clorivière, : « nous aimer les uns les autres comme Jésus-Christ lui-même nous a aimés, c'est par excellence le précepte du Seigneur. »

Yves Gouyou, Responsable Général, in C.U. janv-fév.2014 ,p 45

**Au long de ma consécration séculière**

*Dans le texte qui suit, Pierre nous raconte sa vocation de prêtre au cœur du monde, dans une situation de quasi- persécution. Il fut longtemps prêtre clandestin, l'État fixant un quota de candidats se préparant dans des séminaires fortement contrôlés. Sa situation de prêtre ordonné clandestinement ne lui permettait pas d'exercer un ministère public dans les paroisses. Une certaine libéralisation du régime lui permit finalement d'exercer un ministère hors de la clandestinité comme formateur dans la vie chrétienne et la vie consacrée.*

Deux ans après la réunification de tout le pays du Vietnam sous le régime communiste (1977), le collège pontifical Saint- Pie- X à Da Lat (une des provinces du Haut Plateau central) fut fermé, et tous les séminaristes furent renvoyés chez eux. Il me fallut partir pour Dak Lak (une autre province de la même région, mais moins développée culturellement). Ma famille m'y attendait pour partager avec elle la vie très dure de la campagne et de la montagne. En fait, ma famille avait dû quitter Qui Nhon, une ville au bord de la mer, qui était aussi le siège de mon diocèse d'origine, pour s'installer dans une « nouvelle zone économique » (terme par

lequel on désignait un large domaine, souvent très loin du chef-lieu, où étaient rassemblés, en collectivité, les citadins qui devaient dès lors s'adonner à l'agriculture et à la plantation).



Voilà ce qu'on peut appeler les deux exils de ma jeunesse : exilé du berceau de ma formation sacerdotale, et exilé de mon diocèse. Mais il m'apparaissait finalement comme une seule « diaspora », ou même une seule mission, où j'étais envoyé pour témoigner de la foi, plus souvent par ma vie que par mes paroles, auprès des non-chrétiens et des non-croyants. En effet, la plupart de mon temps était pris là-bas par la ferme collective en tant qu'agriculteur, ou dans la plantation des forêts en tant que salarié. Le reste, je le consacrais à la lecture du concile Vatican II (surtout *Gaudium et spes*) et aux visites des voisins. Chaque samedi soir, j'ai parcouru 10 km à bicyclette pour faire chanter une chorale, passer la nuit chez le notable de la paroisse, et animer la messe très tôt, avant de me précipiter à bicyclette, à toute vitesse, pour rattraper le travail à faire selon les règles qui avaient été fixées. C'était ma première expérience de la consécration séculière : être consacré en plein monde, c'était d'abord ne rien faire que « mettre mes pas dans les pas des autres, mener la même vie que les autres », sans

aucun mépris ni aucune résignation.

### *Un milieu de vie à transformer.*

Environ deux ans après, ayant compris que nous courions le risque de vivre en grande misère, je pris la décision d'emmener mon père veuf, et mes frères et sœurs, à Ho-Chi-Minh-Ville (ancienne capitale du Sud-Vietnam). Là, ma sœur aînée nous logea pendant l'absence de son mari, qui était retenu alors dans le camp de « rééducation » destiné aux hauts fonctionnaires et officiers de l'ancien régime.

Pour gagner ma vie et soutenir ma famille, je travaillais pour enseigner l'anglais, à la fois à domicile et dans un club de langues), et aussi comme traducteur de livres religieux, parmi lesquels ceux sur des instituts séculiers ; par exemple : la collection en trois volumes, dirigée par Jean Beyer S.J, (1) sur ce thème. J'y avais découvert une spiritualité bien capable de justifier ma consécration dans la vie séculière. La consécration séculière peut être imposée par les circonstances d'abord, mais voulue de plein gré ensuite, au fur et à mesure de nos intuitions et découvertes dans la vie sociale, professionnelle, familiale....

Enfin, j'ai providentiellement été demandé pour donner quelques petites conférences sur la vocation séculière est appelé à partager mes expériences sur cette vocation- là, avec les membres des instituts fondés déjà depuis quelques temps. Tout cela m'a conduit à une autre conviction : la consécration séculière nous inspire aussi le désir de rendre notre milieu de vie le meilleur possible, selon la vision chrétienne. Ce n'était plus une situation de fête, mais une vocation et une mission spéciales.

### *Vivre au cœur du monde le radicalisme évangélique.*

Ma vie se serait écoulée paisiblement comme telle si, au début de 1980, je n'avais été appelé à devenir prêtre, « non déclaré », par Mgr François-Xavier Nguyen Van Thuan (2), lequel était empêché par les communistes d'exécuter son office d'archevêque coadjuteur de Saïgon, puis de Ho-Chi-Minh-Ville ensuite ; puis, pire encore, mis sous la surveillance de la police, dans une paroisse à environ 20 km au nord- ouest de Hanoi. Il m'avait fait part de son appel à me joindre aux « Groupes de l'Espérance » (ou « Groupes Spes ») : un institut séculier fondé par lui-même, mais en lien déjà avec un institut séculier des Prêtres du Cœur de Jésus, selon la recommandation émise par le père François Morlot (3) qu'il avait rencontré alors qu'il était en visite à Rome, pour présenter sa fondation, à la Congrégation pour la vie consacrée (1971). En reliant tous ces événements et renseignements, j'ai trouvé un moyen de réconcilier les deux éléments qui étaient apparemment incompatibles dans ma vie : devenir prêtre comme j'y avais été longuement formé au petit séminaire et au collège pontifical ; mais toujours demeurer implanté dans ce siècle pour le servir dans les choses si chères à la condition humaine, quoique banale, en gardant l'anonymat ou plus précisément en restant laïc aux yeux du monde. Après quelque six mois de réflexion et de prière, j'ai été ordonné, de grand matin, le lendemain de Noël dans la pénombre de la sacristie de l'église. Prêtre incardiné dans un diocèse du Nord, avec l'autorisation déjà obtenue de mon Ordinaire(4), j'ai été appelé à travailler, principalement à Saïgon (sud du Vietnam). Dès lors, j'ai pris soin des « brebis » du Christ, mais en tant que berger « sacrifié » (5) plutôt que comme berger « sacrificiant » à travers ses travaux pastoraux et ses paroles. Je considérais comme mes premières « brebis », tous les frères et sœurs de l'institut, et tout le monde côtoyé dans ma vie sociale et professionnelle. Mais vite, sont passés la joie et le bonheur de celui qui était prêtre seulement aux yeux de son seul Seigneur, comme son propre bien privé. Car très vite est venu le déchirement entre le service du monde (dans mon cas, celui de ma famille et de l'éducation scolaire où je m'étais engagé toujours plus loin comme un vrai séculier) et le service propre à l'Eglise (célébration des sacrements, formation doctrinale et spirituelle pour les membres de l'institut séculier, édition de livres de religion ; bref, les tâches d'un « vrai » homme d'Eglise). Alors, la spiritualité de l'institut (regard contemplatif et discernement ignatien, aussi bien que charité pastorale du Cœur de Jésus, et solidarité bien forte avec le monde) devint vraiment le secret de l'unité de ma personne et de ma vie en plein monde. Pour rendre plus féconde cette spiritualité dans ma vie, j'ai demandé l'engagement perpétuel en 1991. C'est ma troisième conviction sur la consécration séculière : on ne peut pas recueillir des fruits de la vocation séculière, sans la nourrir avec le radicalisme évangélique, professée dans la ligne de la spiritualité de l'institut.

### *Répondre à des appels toujours nouveaux.*

Le dynamisme de cette spiritualité m'animait très fort, même quand je fus « embauché » plus encore dans les activités ecclésiales, comme l'enseignement de la théologie, la direction des retraites, l'accompagnement spirituel pour des religieuses et des séminaristes externes (à partir de 1992). Mon sacerdoce était de plus en plus déclaré, non seulement dans l'Eglise, mais encore aux yeux de l'État. En 2006, le nouvel archevêque de Hanoi m'a proposé, avec l'accord de mon supérieur, de me transférer du diocèse de mon incardination au sien, pour travailler dans le séminaire inter-diocésain. Pour cela bien sûr, il fallait gagner la reconnaissance de l'État sur mon statut sacerdotal. Les responsables de l'État imposèrent un ou deux ans d'attente pour reprendre des cours dans un tel séminaire « légal » (reconnu comme tel par l'État). En fait, ni l'imposition de la reprise des cours, ni l'adaptation à un nouveau travail dans un séminaire du Nord n'était un grand problème pour moi. Je craignais de perdre le contact que j'avais réussi entretenir depuis longtemps, avec le monde et avec la famille Cor Unum au Vietnam. Au moyen du discernement, avec un regard contemplatif, j'ai alors considéré que le monde était toujours en changement, et que la consécration séculière consistait primordialement, à vivre la reconnaissance et l'amour dans le monde, tel qu'il est. Cela demandait non seulement l'ouverture de mon âme et de mes yeux, mais ma souplesse et ma mobilité. En fin de compte, pour accomplir la consécration séculière, on doit se mettre toujours à l'écoute des nouveaux appels de Dieu dans le courant de la vie et leur répondre avec enthousiasme...

Pierre Dang Xuan Thanh, PCJ Hanoi

in C.U. n°1, 2010, pp 30 – 34

- (1) Le P.Beyer est un jésuite belge qui travailla abondamment pour la reconnaissance dans l'Eglise de la vocation et de la consécration séculières.
- (2) Mgr Van Thuan cherchait des moyens pour assurer une solide formation chrétienne dans son pays. Il avait découvert les instituts séculiers lors d'une retraite à Paris, chez les MEP, prêché par Jean Canivet, alors responsable général des PCJ.
- (3) À Rome, il avait été mis en contact avec François Morlot qui l'avait aidé à structurer sa fondation « Groupes Spes »
- (4) on appelle « ordinaire » l'évêque d'un diocèse.
- (5) « Sacrifié » est, ici, synonyme de clandestin, car il ne pouvait assurer aucune célébration officielle dans une paroisse